

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

PV DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 11 janvier 2025

Maison Jean Bouvet

Référence à rappeler : N°20250111/01-CILLSOS/GBJCB

- - - - -

Présents : Mmes Solange ARDOUIN – Hélène BERENGER – Anne FORNONI – Annie BONNET et Geneviève BERNARDINI ainsi que MM. Jean-Claude BARDELLI – Jean-Claude BERNENGO – Adrien BISCOS – Jean HUILET – Jean MEDURI – Francis POURCHIER et Daniel SALES

Excusés : Mme Florence AGNETTI et M. Jean-Pierre STEFANI

- - - - -

+

09h40 : Le Président Jean-Claude BARDELLI ouvre la séance du Conseil d'Administration, et remercie les membres pour leur présence.

Le compte-rendu de la réunion des membres du Bureau tenue le 14 décembre 2024 n'ayant fait l'objet d'aucune modification, est approuvé à l'unanimité.

Le Président nous informe que le paiement pour le renouvellement de la boîte postale a été fait et que la convention pour la Maison Jean Bouvet a été signée, par ailleurs nous allons recevoir l'attestation d'assurance APAC dont le règlement a été effectué.

Pour Information :

- +
- Le lundi 20 janvier 2025, de 14h00 à 17h à Jean BOUVET, le CILLSOS participera à la réunion du CA de MART.
- +
- Le mardi 28 janvier 2025 il y a une réunion sur le PAPI à la mairie de La Garde et le CILLSOS sera représenté.
- +
- L'assemblée générale de MART est prévue le vendredi 21 mars 2025 de 17h à 20h, salle ARNAL.

1 – Réunion du collectif des CIL : lors de celle-ci, il y a eu une discussion sur le projet de ressourcerie avenue d'Estienne d'Orves. Le CIL et les résidents de Brégallion sont vent debout contre ce projet car il va

occasionner beaucoup de désagréments (bruits, odeurs, accès difficile...). De plus, dans la zone du port de Brégallion il y a des hangars qui ne sont plus utilisés et qui pourraient servir à ce projet sans impacter la vie des résidents riverains.

2 – Travaux Pas du Loup/chemin des Oliviers/avenue Renoir : Nous avons échangé des mails avec la mairie et avons obtenu une plus ample information auprès de nos concitoyens et l'installation de panneaux « déviation » afin de faciliter la circulation.

3 – Pont Bd Garnault (sur l’Oïde) : l’Etat français a pris la décision d’inspecter tous les ponts afin de vérifier leur état. Ce pont a été inspecté par les techniciens de MTPM qui sont chargés des ponts et ouvrages d’art. Il en ressort que ce pont est dangereux, le passage des véhicules de plus de 3,5 T va être interdit.

4 – Feux tricolores Av. Renoir/Croix de Palun : Ces feux sont toujours clignotants et n’assurent donc pas la sécurité des voies transversales ! Le détecteur des deux roues en carbone est en attente de livraison. Nous réitérons notre désir d’avoir un giratoire sur ce carrefour plus fonctionnel que ces feux…

5 – Centre-ville : Des bornes escamotables avec reconnaissance des plaques minéralogiques des résidents et ce certains livreurs vont être installées.

6 – RD 2216 Gendarmes d’Ouvéa : les résidents se plaignent car des personnes se garent devant la colonne à verre et empêchent le stationnement des véhicules des personnes qui souhaitent l’utiliser.

7 – Rencontre le 10 janvier 2025 avec M. DUPLA, Adjoint à l’urbanisme : Il nous a informés qu’une personne a été embauchée pour traiter les délaissés de voirie. Lors de la rencontre, Mme VIGNAL, responsable du service juridique de la commune était présente. Nous avons développé les questions posées lors de la précédente rencontre. Nous attendons des réponses plus concises.

8 – Terrain sur le chemin du bord de mer (militaire ?) : les riverains nous ont interpellés car ils craignent qu’il y ait des désagréments qui se produisent sur ce terrain car la clôture étant en mauvais état, des personnes y pénètrent. S’il était décidé de faire un parc public sur ce terrain, les riverains souhaitent qu’il soit clôturé et fermé la nuit.

9 – Chemin de Carrière : Construction bâtie sans permis depuis le mois de février 2024, le dossier est au Parquet de Toulon et nous attendons quelle décision sera prise. La Mairie fera appel suivant le cas.

10 – Grands terrains quartier Brémont : Il n’y aura pas de nouvelles constructions sur ces terrains sans révision du PLU. Un bassin de rétention est prévu dans sa partie basse. Nous avons signalé des dépôts de gravats et avons demandé leur enlèvement aux autorités compétentes.

11 – Terrain municipal au-dessus des lavoirs des Moulières : Un lotissement a été aménagé en limite de ce terrain et un chemin y a été créé pour y accéder. Cette voie nouvelle vient prolonger le chemin du Vallon des Moulières en remplacement de l’ancien qui coupait en deux parties le terrain municipal ; depuis, l’eau de pluie est canalisée vers un avaloir qui dirige cette eau dans un champ privé et pollue un puits. Mme VIGNAL va rechercher la nature de la voie nouvelle et sa légalité. Suite à notre demande, le terrain municipal a été nettoyé de sa végétation envahissante jusqu’en limite du terrain privé et une rigole pourra être réalisée pour canaliser l’eau vers l’Oïde.

12 – Projet de coulée verte sur l’Oïde : Le CILLSOS souhaite donner des idées d’aménagement à la Mairie car ce serait une bonne chose pour l’intérêt général et pour la préservation du patrimoine local. Nous allons relancer M. COMBA responsable du Conservatoire du Littoral pour voir avec lui ce qui pourrait être fait.

13 – Consolidation du talus de l’Oïde : Le terrain situé en dessous du talus avoisine celui du Conservatoire du littoral et il est très compliqué d’avoir leur accord. Le budget est prêt. Par contre, il y a trois ou quatre

terrains qui appartenaient à des personnes aujourd’hui disparues. Mme VIGNAL va s’enquérir de la situation actuelle de ces terrains car cela pourrait faciliter la consolidation de ce talus.

14 – Délivrance des listings des permis de construire et de travaux : Le collectif des CIL les avaient demandés dans le cadre de la charte de Qualité de Vie et nous les recevions tous les mois, mais depuis février 2024 leur transmission nous a été refusée par les services de l’urbanisme sous prétexte qu’ils ne pouvaient être communiqués car ce sont des projets et non pas des permis accordés. Mme la Maire et son Directeur de Cabinet sont intervenus pour que nous les recevions de nouveau. Finalement, c’est chose faite et nous pouvons maintenant les consulter sur le site de la mairie. Le président va nous communiquer le lien pour y accéder. Ce nouveau format de communication débute le 23 novembre 2024. Mme VIGNAL nous a transmis la liste des dossiers manquants entre février et novembre 2024, qu’elle en soit remerciée.

15 – Chemin de la Rotonde : sur ce chemin privé, l’éclairage public ne fonctionnait plus suite aux travaux effectués sur l’avenue Pablo Neruda et le DGST ne souhaitait pas intervenir en raison du mauvais état de cette voie. Ce chemin n’est pas entretenu mais est utilisé par les très nombreux résidents. Finalement, l’éclairage fonctionne de nouveau car il a dû y avoir une mauvaise manipulation lors des travaux. La question se pose pour le remplacement des ampoules. Il doit y avoir obligatoirement des LED et ceux-ci sont à la charge des riverains de tous les lotissements et chemins privés. Adrien BISCOS assure que jusqu’à présent c’est la mairie qui vient changer uniquement les ampoules dans son lotissement. Les modifications de leur support restent à la charge de ce dernier. Le DGST nous a fait savoir qu’une étude de convention était en cours de rédaction pour cadrer les interventions à venir sur ce type de voies.

16 – Chemin Rouvier : Pas encore de dépôt de permis de construire. Ce chemin devrait être agrandit à 12 mètres, le SDIS le demande afin que les véhicules d’intervention puissent y accéder. Dans ce projet, la chapelle Ste Rita va disparaître.

17 – Bassin de rétention sur terrain ancien mini-golf de Janas : Ce bassin va être mis en œuvre, le projet nous sera présenté lors de notre assemblée générale. MTPM veut préserver les sites et faire des bassins de rétention en forme de jardins.

18 – Puits d’aération de Bramas : Le permis de construire pour réaliser l’agrandissement du bâtiment en vue d’y intégrer des filtres anti-odeurs n’est toujours pas déposé car il y a beaucoup de points à régler (zone Natura 2000, etc.)

19 – Chemin de la Ferme : Mme VIGNAL va faire en sorte que les délaissés de voirie au niveau du lotissement les Amandiers soit réglés.

20 – Voies publiques annexées par les riverains : le CILLSOS va voir avec le DGST pour les répertorier et s’il n’est pas possible de refaire ces voies, les riverains qui se les sont appropriées devront les acheter car elles appartiennent au patrimoine communal.

21 – ZAC Ste Lucie : Un riverain nous a informé que du fait de l’absence de piste cyclable entre les ronds-points du Dr Sauvet et du Pas du Loup, il serait peut-être judicieux que la mairie s’intéresse aux petits sentiers privés qui pourraient être empruntés par les cyclistes.

22 – Route de Janas : le long de cette route, à gauche en allant vers la forêt, une réflexion est en cours pour faire un remplissage drainant dans le caniveau afin de réaliser un cheminement en terre battue pour les cyclistes et les piétons.

23 – Station Amphitria : Etudier le devenir de la circulation des camions qui abîment la voirie et les infrastructures et qui apportent de très nombreuses nuisances sur la totalité de leur itinéraire.

24 – Avenue Henri Pétain : mi-décembre, permis de construire autorisé par le Préfet pour la construction de 43 logements. La mairie va recevoir les pétitionnaires car les riverains ne veulent pas de ce projet.

25 – Sentier du littoral : Mme VIGNAL va se pencher sur la légalité du mur construit entre Mar Vivo et la Vermette car il rend impossible le passage des piétons.

26 – N° 1928 de l’avenue Renoir : (à côté du mini-golf) projet de construction de locaux médicaux dont la mairie n'est pas au courant ??? Mais le terrassement a commencé.

27 – Aménagement et sécurisation du chemin de Fabre à Gavet : En prévision de l'augmentation du trafic lié à l'élargissement et à l'aménagement de l'avenue Henri Guillaume qui fait face au chemin de Fabre à Gavet, le CILLSOS alerte les autorités des problèmes de sécurité qui vont s'accentuer sur cette voie de délestage entre le port et l'avenue Renoir. Les riverains directement concernés ont fait une pétition pour demander la mise en place de « dos d'ânes ». Notre CIL soutien que d'autres solutions sont possibles. Parmi les propositions des techniciens de la voirie MTPM que nous avons rencontrés, la pose de séparateurs de voies qui limitent le dépassement des véhicules est une solution comme la mise en place de chicanes ou d'écluses. Le long de cette voie il y a suffisamment de place pour aménager des trottoirs. Une visite sur place va être programmée par les services techniques avec la participation des élus, des pétitionnaires et du CILLSOS.

28 – Chemin de la Donicarde : En raison des travaux interdisant tout passage, sauf pour les riverains, nous avons demandé à la mairie la mise en place de panneaux de déviation. Proposition qui a été retenue.

29 – Cartes de vœux : Le CILLSOS a échangé de nombreuses cartes de vœux avec les Administrations ainsi qu'avec les Elus et les Adhérents.

30 – Invitations :

➤ Le 21.12.24 : Concert de Noël au profit de la rénovation de l'orgue

31 - Lu dans la presse :

- Le 14.12.24 : Le marché « très très gourmand » est ouvert.
- Le 15.12.24 : La Seyne : la défense incendie renforcée, secteur Donicarde
- Le 21.12.24 : Photographie Chabert lauréat du concours des vitrines de Noël
- Le 21.12.24 : La Seyne offre une cornemuse au bagad de Saint-Mandrier
- Le 23.12.24 : Un couple d'épiciers abattu à La Seyne
- Le 24.12.24 : Après le double homicide à La Seyne, tour de vis sur les commerces de nuit
- Le 24.12.24 : Cette maison se transforme en véritable village de Noël
- Le 24.12.24 : Les Amis du Laborieux célèbrent les fêtes de fin d'année et le classement du bateau
- Le 25.12.24 : Bus à haut niveau de service : l'enquête publique attendue deuxième trimestre 2025
- Le 26.12.24 : Réveillon solidaire autour d'une paëlla géante à La Seyne
- Le 28.12.24 : Les exposants satisfaits du premier marché gourmand
- Le 29.12.24 : La Seyne hausse le ton contre les nuisances sonores
- Le 30.12.24 : La ressourcerie associative sur une dynamique durable
- Le 31.12.24 : Diorama du Pont Levant : le nouveau chantier de Pierre Sias
- Le 01.01.25 : Quand Tamaris faillit être vendue aux Anglais
- Le 02.01.25 : Une consultation sur le projet de nouvelle déchetterie de La Seyne
- Le 03.01.25 : « Abordable, convivable » : le bon départ des halles des Plaines
- Le 04.01.25 : Un bain et trois Rois mages pour clore les fêtes aux Sablettes
- Le 06.01.25 : A La Seyne, la tradition, pousse 400 baigneurs à l'eau
- Le 07.01.25 : TOULON : Débroussaillage : quand la mairie rase gratis
- Le 07.01.25 : La nouvelle ligne 2 « facilite » déjà la vie des usagers entre La Seyne et La Valette
- Le 08.01.25 : L'histoire des Chantiers s'affiche sur la corniche Giovannini
- Le 09.01.25 : Le château de la Tourelle en vente pour 1 millions d'euros

32 – Tour de table :

- Annie BONNET : Quand sera posée la balustrade sur le parapet pont de la Verne ?

- Anne FORNONI : souhaite que le bénéficiaire du prochain vide-greniers soit l'association des Blouses Roses.
- Jean-Claude BERNENGO : les mesures de l'air au puits de Bramas ne sont pas bonnes. Le pin au pont de la Verne va-t-il être coupé ? Probablement car il a subi par les poids lourds énormément de coups qui l'ont fragilisé et par ailleurs il penche vers la chaussée de plus en plus.
- Jean HUILLET : pour information, le collectif n'a pas reçu de candidature pour un nouveau coordinateur parmi les membres des divers CIL.

 **Fin de la réunion du Conseil d'Administration : 12h10**

**PROCHAINE REUNION DE BUREAU LE SAMEDI 8 FEVRIER 2025 A 8H30
SUIVIE DE LA REUNION DE QUARTIER N°1 A 10H00
MAISON JEAN BOUVET**

La secrétaire de Séance :
Geneviève BERNARDINI

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

Copies :

- **Mme le Maire de la Seyne sur Mer**
- **M. le Député de la 7^{ème} circonscription**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale.**
- **Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (15 + 2 correspondants de secteurs)**
- **Les Adhérents individuels via le site Internet du CILLSOS**
- **Membres du C.A (16)**
- **Archives CILLSOS 2025**